HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Pneumonie à Pneumocystis jiroveci

PS

Mise à jour
14/11/2024

Autres dénominations
Pneumocystis Jiroveci

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Pneumocystis jiroveci (anciennement *carinii*)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

Probablement par voie aérienne

Période d'incubation

- Pas connue avec exactitude. Peut déjà se manifester 1 à 2 mois après le début d'une immunosuppression

Durée d'infectiosité

- Inconnue

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Aucune, application des Précautions Standard

Placement

- Chambre individuelle si possible
- Une chambre à 2 lits est envisageable si le voisin de chambre est immunocompétent (le patient ne doit en aucun cas partager la chambre avec des patients immunocompromis tels que greffe d'organe ou de moëlle, onco-hématologie, neutropénie sévère, immunosupression médicamenteuse y compris stéroïdes, infection VIH avancée)

Durée des mesures

- Levée des mesures de placement du patient en chambre individuelle à la fin du traitement de la pneumonie à *Pneumocystis*

Transport

- Port d'un masque de soins pour le patient lors des déplacements dans l'hôpital pour éviter une transmission à un autre patient immunocompromis

Transfert/ Sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

- Maladie révélatrice du diagnostic de sida: faire un test de dépistage VIH si absence d'autres facteurs prédisposants (immunosuppression, chimiothérapie, etc.)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Masque de soins

- Si risque de projections de liquides biologiques
- Lors de symptômes respiratoires

Lunettes de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Retraiter le matériel à usage multipe après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Chez un patient VIH positif sans diagnostic préalable de SIDA, une pneumonie à *Pneumocysitis* cérébrale est une maladie révélatrice de SIDA. De ce fait, la déclaration médicale est obligatoire dans un délai d'1 semaine (formulaire Sida - Déclaration de résultats d'analyses cliniques)